



Rapport pour Séance du Conseil Communal du 11 octobre 2022

Commission de Gestion et Finances

Rapport sur préavis Municipalité N° 15/2022

Arrêté d'imposition pour l'année 2023

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les municipales et municipaux,
Mesdames et Messieurs membres du Conseil Communal.

La Commission de Gestion et Finances a reçu par mail de la secrétaire du bureau le 1^{er} septembre dernier le préavis municipal 15/2022 ainsi que l'arrêté d'imposition pour l'année 2023. La Commission Gestion et Finances représentée par Mesdames Nicole Oulevay, Besuchet Christel, Messieurs Viquerat Jean-Michel et Olivier Agassis, s'est réunie le mardi 20 septembre 2022 à la salle des Pies.

En tenant compte des investissements futurs prévus dans la commune et de l'augmentation prévisible des charges, notamment de toutes les énergies, la Commission propose de maintenir le taux à 72% pour l'année 2023.

En conclusion, la Commission de Gestion et Finances propose au Conseil Communal d'accepter l'arrêté d'imposition 2023 tel que proposé.

Bavois, le 20 septembre 2022

Pour la Commission Gestion et Finances

Viquerat Jean-Michel

Agassis Olivier

Besuchet Christel

Oulevay Nicole